Mairie de Cannes

Le Maire
Président de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Vice-Président du Conseil départemental

Courrier à l'attention des habitants de la Pointe Croisette

Cannes, le 7 juin 2018

Réf. : DL 18022988DS

Objet : embellissement du boulevard Eugène Gazagnaire

Chère Madame, Cher Monsieur,

Cannes avance et s'embellit en restant fidèle à son identité et dans le respect de son intégrité budgétaire.

En application de mon projet de mandat, la Presqu'île de la Croisette prend toute sa part à cette dynamique dont le but est notre qualité de vie.

Depuis 2014, elle a déjà fait l'objet de mises en valeur telles que le réaménagement de la digue Est du port du Moure Rouge, la création d'une promenade piétonne ou, plus récemment, la réhabilitation du Stade des Hespérides dont la première phase a été inaugurée en mars dernier.

Dans le même esprit, et afin de favoriser davantage la sanctuarisation et la préservation du secteur, j'ai tenu à ce que la Mairie engage la révision du futur Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) pour mieux protéger cette identité particulière et lutter contre la bétonisation qui a déjà fait tant de ravages dans le passé.

Enfin, dans le prolongement de ces initiatives et comme je m'y suis engagé, le boulevard Eugène Gazagnaire fera prochainement l'objet d'un embellissement global.

Je souhaite que le secteur Mouré Rouge / Gazagnaire conserve le cachet pittoresque, préservé, qui le singularise. Les travaux de réhabilitation prévus seront propices à l'esthétique de tout le secteur. Ils consisteront notamment à :

- valoriser la qualité paysagère et préserver le caractère sauvage des lieux ;
- renforcer l'identité de la Presqu'île dans le secteur Pointe Croisette, entre attractivité et sérénité ;
- offrir une véritable promenade récréative et sportive, avec la rénovation des façades de la base nautique, pour les riverains et visiteurs.

La voirie sera rénovée avec la création d'une plateforme multifonctionnelle avec piste cyclable entre le rond-point Gould et le Palm Beach en basse saison et du stationnement en haute saison. Les trottoirs seront également réaménagés et embellis.

Les matériaux choisis s'inspireront des éléments naturels du site comme le choix d'un muret en pierres rouges, d'un revêtement couleur sable et d'un sol en bois devant les entrées de plages pour créer une ambiance chaleureuse et valoriser la qualité paysagère des lieux. L'éclairage sera assuré par un mobilier de style destiné à mettre en valeur le paysage.

Cette opération débutera en novembre 2018 et s'achèvera pour l'été 2019.

Afin de concilier l'ensemble de ces fonctionnalités sur cet espace contraint par la mer, et notamment pour conserver du stationnement, le principe d'une mise en sens unique du boulevard a été retenu.

A ce jour, la direction (entrante ou sortante) de ce sens n'a pas été tranchée. Aussi j'ai le plaisir de vous transmettre en annexe joint à la présente un questionnaire destiné à recueillir votre avis, ainsi qu'un document explicatif destiné à vous présenter au mieux le projet et ses enjeux.

Je tenais à vous en informer personnellement et vous remercie de bien vouloir me retourner le questionnaire avant le 30 juin 2018 afin de recueillir vos observations et avis sur ce projet en général et sur la direction du sens unique en particulier.

Dans cette attente, je reste à votre disposition et vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Fidèlement,

Le Maire,

David LISNARD

Pièces jointes :
- questionnaire ;
- document explicatif de la circulation.

Hôtel de Ville – CS 30140 - 06414 Cannes CEDEX
Téléphone : 04 97 06 40 00 - Fax : 04 93 99 52 84 – E-mail : secretariat-david.lisnard@ville-cannes.fr

Sens de circulation

OPTION 2 : SENS UNIQUE ENTRANT NORD-SUD

Impact: inversion de sens du boulevard de la Source et de certaines rues transversales

LES + :

- Itinéraire conservé pour le trafic entrant.
- Pas d'inversion de sens de l'avenue de Lérins.
- Magnifique panorama d'entrée de ville.
- Desserte des plages par le bus Palm Imperial.
  Itinéraire : Hespérides => rond-point Paul Harris => Palm Beach => Croisette

LES - :

- Report du trafic sortant sur Hespérides et Lérins nord => augmentation du trafic et des conflits au carrefour Hespérides/Lérins. Nécessité de réaménager l'intersection.
- Augmentation des conflits à l'intersection des boulevards de la Source et Gazagnaire, nécessité de revoir le régime de priorité.
- Augmentation du trafic sur le boulevard de la Source et la rue Claude Pons de 30 vh/h, à 380 vh/h sens Est-Ouest.
- Risque de saturation sur l'avenue de Lérins Nord qui regroupe les deux sorties du secteur, lors des festivals pyrotechniques.

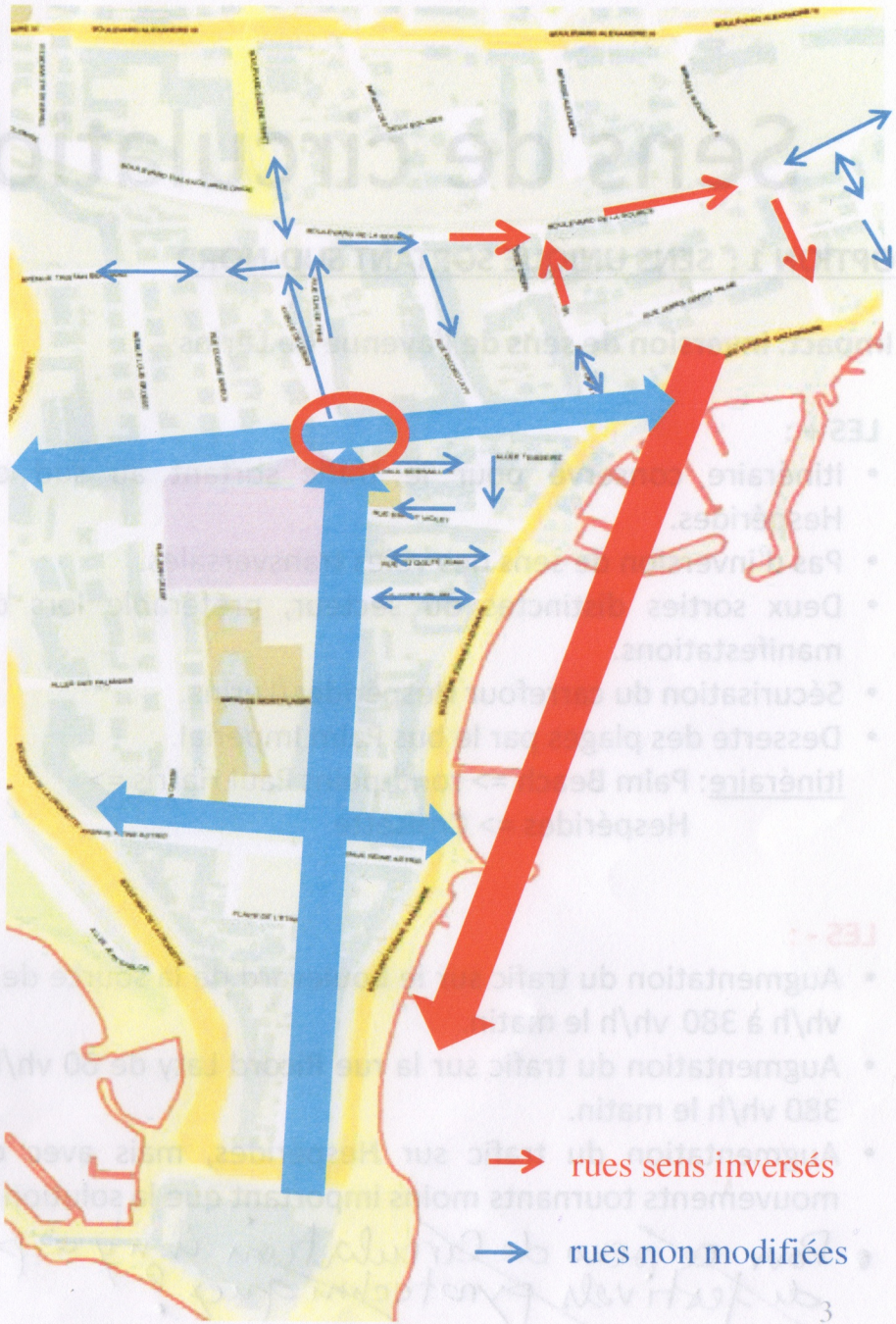

Sens de circulation

OPTION 1 : SENS UNIQUE SORTANT SUD-NORD

Impact: inversion de sens de l'avenue de Lérins

LES + :

- Itinéraire conservé pour le trafic sortant au sud des Hespérides.
- Pas d'inversion de sens des voies transversales.
- Deux sorties distinctes du secteur, préférable lors des manifestations.
- Sécurisation du carrefour Hespérides/Lérins.
- Desserte des plages par le bus Palm Imperial.
  Itinéraire: Palm Beach => rond-point Paul Harris => Hespérides => Croisette

LES - :

- Augmentation du trafic sur le boulevard de la source de 30 vh/h à 380 vh/h le matin.
- Augmentation du trafic sur la rue Ricord Laty de 60 vh/h à 380 vh/h le matin.
- Augmentation du trafic sur Hespérides, mais avec des mouvements tournants moins important que la solution 2.

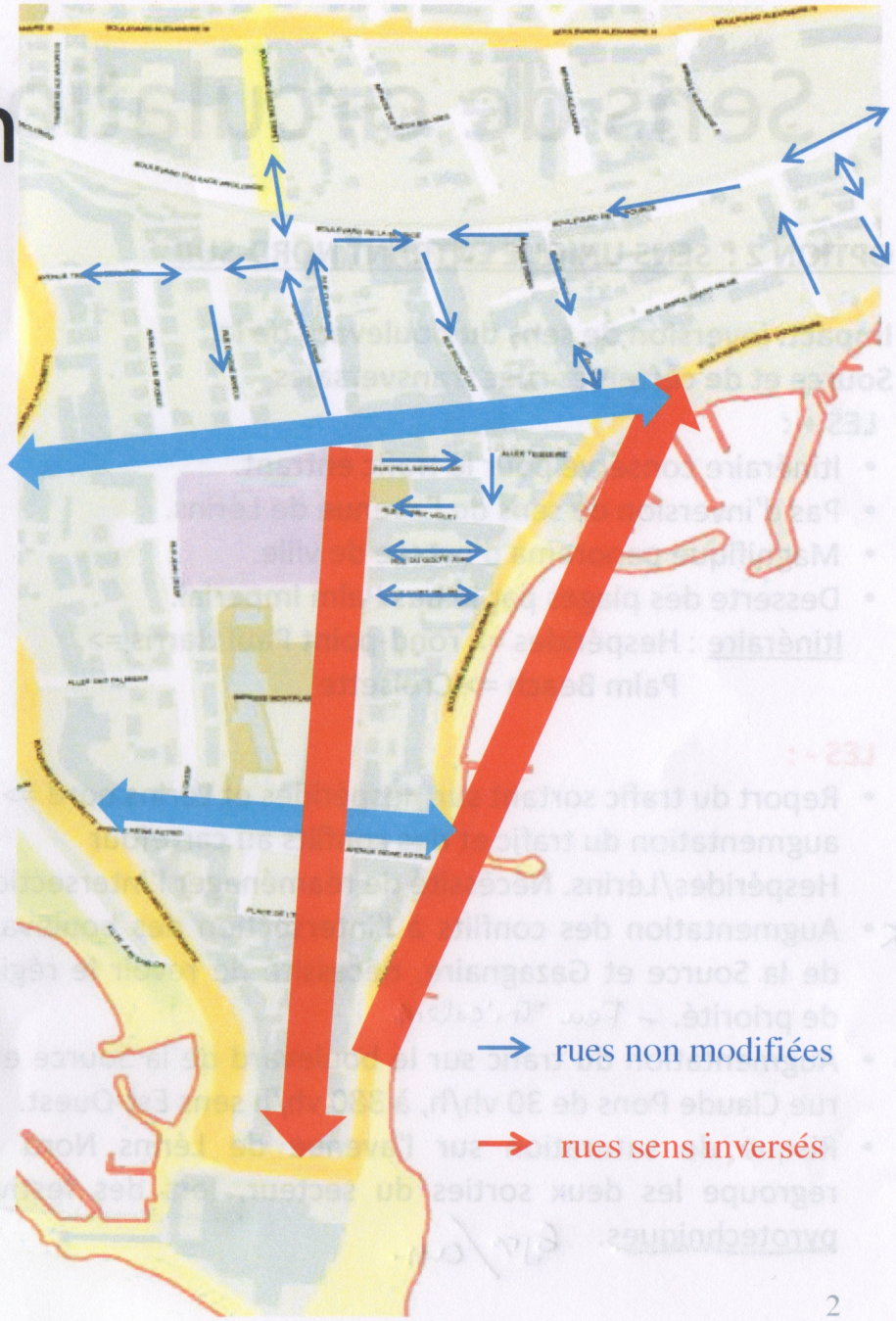

CANNES
CÔTE d'AZUR
FRANCE

QUESTIONNAIRE SUR L'EMBELLISSEMENT DU BOULEVARD EUGENE GAZAGNAIRE

VOUS VENEZ DE PRENDRE CONNAISSANCE DU PROJET D'EMBELLISSEMENT DU BOULEVARD EUGÈNE GAZAGNAIRE.
AFIN DE VOUS ASSOCIER AU MIEUX AUX DÉCISIONS, JE VOUS REMERCIE DE BIEN VOULOIR COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE CI-DESSOUS :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Adresse mail : .....

ATTENTION, TOUT QUESTIONNAIRE ANONYME NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Merci de cocher les cases

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1 / Etes-vous :

- ☐ Résident à l'année du quartier Pointe Croisette
- ☐ Propriétaire d'une résidence secondaire dans le quartier Pointe Croisette. Si oui, période occupée : .....
- ☐ Commerçant
- ☐ En activité dans le quartier (employé, profession libérale, etc.)

2 / Etes-vous propriétaire d'un véhicule ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, et que vous possédez un garage, veuillez indiquer l'adresse de celui-ci : .....
.....

3 / Utilisez-vous les transports en commun tels que la navette Presqu'île Montfleury et/ou la ligne Palm Impérial ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

4 / Pratiquez-vous le vélo en loisir et/ou comme mode de déplacement ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

5 / Etes-vous amené à déposer ou venir chercher des enfants à l'école Croisette au moyen de votre véhicule ?

- ☐ Oui, tous les jours
- ☐ Oui, de temps en temps
- ☐ Non

TOURNEZ LA PAGE SVP

II. MISE EN PLACE D'UN SENS UNIQUE

L'aménagement urbain actuel du boulevard Eugène Gazagnaire ne répond pas aux exigences esthétiques et qualitatives attendues pour le site exceptionnel que représente la Pointe Croisette pour Cannes.
En effet, ce boulevard fait état de la présence de trottoirs étroits, d'une difficulté de croisement pour les véhicules ainsi que de stationnements anarchiques.
En outre, la configuration des lieux ne permet pas aux cyclistes de circuler en toute sécurité ni aux piétons de déambuler en toute quiétude dans un cadre agréable.

Dès lors, la mise en sens unique du boulevard Eugène Gazagnaire, ainsi que la modification du sens de circulation de l'avenue de Lérins permettraient :

- la sécurisation des piétons avec des trottoirs plus confortables et élargis ;
- la fluidification de la circulation pour les automobilistes ;
- une optimisation du stationnement ;
- la création d'une piste cyclable sécurisée, obligatoire dans le cadre du projet européen « EuroVélo8 piste cyclable du littoral » qui s'étend de Menton à Théoule ;
- un embellissement des espaces et une amélioration de la qualité de vie (diminution des nuisances sonores et de la pollution, facilité de déplacement, développement des modes de transport doux).

III. SENS DE CIRCULATION

Dans le document explicatif joint à ce questionnaire, vous sont présentées les deux options relatives au sens de circulation.

Après étude de ces deux propositions, vous êtes favorable à la mise en place du sens de circulation :

☐ Sud-Nord (sortant, option 1)

☐ Nord-Sud (entrant, option 2)

REMARQUES ET SUGGESTIONS

.....

.....

.....

RETOUR DU QUESTIONNAIRE AVANT LE 30 JUIN 2018

Par voie postale : **Mairie de Cannes, 1 place Bernard Cornut-Gentille, 06400 Cannes**
ou par courrier électronique : **politiquedesquartiers@ville-cannes.fr**